|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/907** | Le 21 juin 2019 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** |
|  |
|  |
| Objet: | **Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre)****– Proposition d'approbation d'un projet de nouvelle Question UIT-R** |
|  |
|  |
|  |
|  |

A sa réunion tenue du 6 au 7 juin 2019, la Commission d'études 1 des radiocommunications a adopté un projet de nouvelle Question UIT-R conformément à la Résolution UIT R 1-7 (§ A2.5.2.2) et a décidé d'appliquer la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-7 (voir le § A2.5.2.3) pour l'approbation des Questions dans l'intervalle entre deux Assemblées des radiocommunications. Le texte du projet de Question UIT-R est joint pour votre information dans l'Annexe de la présente lettre. Un Etat Membre qui soulève une objection au sujet de l'approbation d'un projet de Question est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

Compte tenu des dispositions du § A2.5.2.3 de la Résolution UIT-R 1-7, les Etats Membres sont priés de faire savoir au Secrétariat (brsgd@itu.int), au plus tard le 21 août 2019, s'ils approuvent ou non la proposition ci-dessus.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la présente consultation seront communiqués dans une Circulaire administrative et la Question sera publiée dans les meilleurs délais (voir <http://www.itu.int/ITU-R/go/que-rsg01/fr>).

Mario Maniewicz
Directeur

**Annexe**: un projet de nouvelle Question UIT-R

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

– Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

(Document [1/192(Rév.1)](http://www.itu.int/md/R15-SG01-C-0192/en))

Projet de nouvelle Question UIT-R [SPEC-AVAILABILITY]/1

Méthodes d'évaluation ou de prévision de la disponibilité du spectre

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que le spectre des fréquences radioélectriques est une ressource limitée mais renouvelable à l'infini, disponible uniquement en quantités finies de largeurs de bande, pour tout intervalle de temps et tout volume d'espace donnés;

*b)* que certaines administrations ont des difficultés pour évaluer ou prévoir la disponibilité du spectre des fréquences radioélectriques;

*c)* le manque de méthodes d'évaluation ou de prévision de la disponibilité du spectre,

notant

que les données relatives à la gestion du spectre sont de plus en plus nombreuses et complexes du point de vue de la science des données, ce qui peut nécessiter des méthodes évoluées d'analyse de données, notamment des méthodes fondées sur l'apprentissage automatique,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quels critères et quelles informations les administrations devraient-elles prendre en compte pour l'évaluation et la prévision de la disponibilité du spectre des fréquences radioélectriques?

2 Quelles méthodes permettent d'évaluer et de prévoir la disponibilité du spectre des fréquences radioélectriques?

3 Quelles approches techniques, telles que la gestion fondée sur les données, peuvent améliorer l'utilisation générale du spectre?

décide en outre

1que les résultats des études susmentionnées devraient figurer dans des Recommandation(s), Rapport(s) ou Manuel(s), selon le cas;

2que ces études devraient être achevées d'ici à 2023.

Catégorie: S3

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_